

Les inscrits à France Travail en Ariège au 1^{er} trimestre 2026

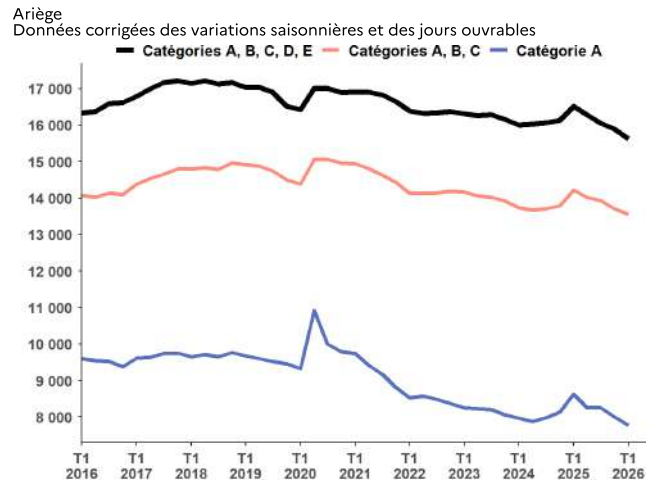
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, en Ariège, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 15 620 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 749 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 029 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 550. Parmi eux, 7 770 sont sans emploi (catégorie A) et 5 780 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) diminue de 1,7 % (-270) et diminue de 5,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 1,2 % (-160) sur le trimestre et diminue de 4,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 3,0 % (-240) ce trimestre et diminue de 9,9 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il diminue de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Ariège, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ariège					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 620	8 010	7 770	-3,0	-9,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 360	2 340	2 320	-0,9	-1,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 230	3 360	3 460	3,0	7,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	14 210	13 710	13 550	-1,2	-4,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	770	790	800	1,3	3,9
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 540	1 390	1 270	-8,6	-17,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	16 520	15 890	15 620	-1,7	-5,4
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	40	3 328	3 749	12,7	9 272,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	3 157	1 277	1 029	-19,4	-67,4
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Ariège, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	14 210	13 710	13 550	-1,2	-4,6
Moins de 25 ans	1 830	1 790	1 740	-2,8	-4,9
Entre 25 et 49 ans	8 400	8 230	8 190	-0,5	-2,5
50 ans et plus	3 980	3 690	3 620	-1,9	-9,0
Ensemble de la catégorie A	8 620	8 010	7 770	-3,0	-9,9
Moins de 25 ans	1 290	1 200	1 130	-5,8	-12,4
Entre 25 et 49 ans	4 890	4 660	4 520	-3,0	-7,6
50 ans et plus	2 440	2 150	2 120	-1,4	-13,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Ariège, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ariège					
Moins de 1 an	8 090	7 490	7 200	-3,9	-11,0
Moins de 3 mois	3 190	2 760	2 700	-2,2	-15,4
De 3 mois à moins de 6 mois	2 100	1 940	1 870	-3,6	-11,0
De 6 mois à moins de 12 mois	2 800	2 780	2 630	-5,4	-6,1
Un an ou plus	6 110	6 220	6 350	2,1	3,9
De 1 an à moins de 2 ans	2 590	2 940	3 020	2,7	16,6
De 2 ans à moins de 3 ans	1 340	1 230	1 230	0,0	-8,2
3 ans ou plus	2 180	2 050	2 110	2,9	-3,2
Inscrits en catégories A, B, C	14 210	13 710	13 550	-1,2	-4,6
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	43,0 %	45,4 %	46,9 %	1,5 pt(s)	3,9 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Ariège, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ariège					
Entrées en catégories A, B, C	1 330	1 740	1 970	13,2	48,1
Sorties de catégories A, B, C	1 240	1 720	2 080	20,9	67,7
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l' Aude au 1^{er} trimestre 2026

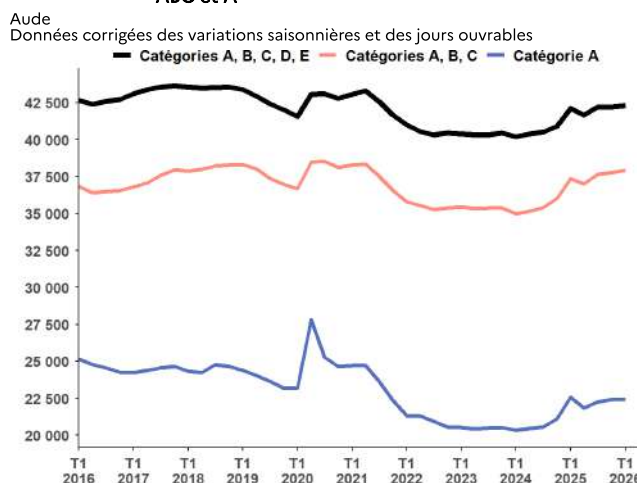
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans l' Aude, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 42 310 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 759 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 4 304 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 37 930. Parmi eux, 22 440 sont sans emploi (catégorie A) et 15 490 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,3 % (+110) et augmente de 0,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,4 % (+160) sur le trimestre et augmente de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable (+30) ce trimestre et diminue de 0,6 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il baisse de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail. Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Aude, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Aude					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	22 580	22 410	22 440	0,1	-0,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	5 450	5 640	5 750	2,0	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	9 330	9 710	9 740	0,3	4,4
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	37 360	37 770	37 930	0,4	1,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 930	1 890	1 910	1,1	-1,0
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 820	2 540	2 470	-2,8	-12,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	42 110	42 200	42 310	0,3	0,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	112	1 346	3 759	179,3	3 256,2
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	8 424	8 211	4 304	-47,6	-48,9
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Aude, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	37 360	37 770	37 930	0,4	1,5
Moins de 25 ans	5 530	5 360	5 260	-1,9	-4,9
Entre 25 et 49 ans	20 110	20 420	20 620	1,0	2,5
50 ans et plus	11 710	12 000	12 050	0,4	2,9
Ensemble de la catégorie A	22 580	22 410	22 440	0,1	-0,6
Moins de 25 ans	3 840	3 600	3 490	-3,1	-9,1
Entre 25 et 49 ans	11 640	11 670	11 780	0,9	1,2
50 ans et plus	7 100	7 140	7 170	0,4	1,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Aude, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Aude					
Moins de 1 an	20 920	19 540	18 920	-3,2	-9,6
Moins de 3 mois	8 130	7 130	6 940	-2,7	-14,6
De 3 mois à moins de 6 mois	5 370	5 010	4 870	-2,8	-9,3
De 6 mois à moins de 12 mois	7 410	7 410	7 110	-4,0	-4,0
Un an ou plus	16 440	18 230	19 000	4,2	15,6
De 1 an à moins de 2 ans	7 100	8 410	9 160	8,9	29,0
De 2 ans à moins de 3 ans	3 540	3 620	3 630	0,3	2,5
3 ans ou plus	5 800	6 200	6 220	0,3	7,2
Inscrits en catégories A, B, C	37 360	37 770	37 930	0,4	1,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	44,0 %	48,3 %	50,1 %	1,8 pt(s)	6,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Aude, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Aude					
Entrées en catégories A, B, C	3 370	5 330	7 120	33,6	111,3
Sorties de catégories A, B, C	3 040	5 620	7 090	26,2	133,2
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l' Aveyron au 1^{er} trimestre 2026

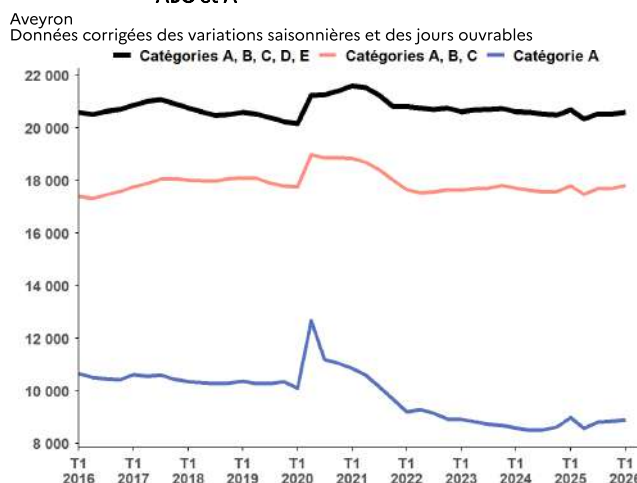
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans l' Aveyron, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 20 600 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 426 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 794 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 17 810. Parmi eux, 8 890 sont sans emploi (catégorie A) et 8 920 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,4 % (+80) et baisse de 0,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,6 % (+110) sur le trimestre et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,6 % (+50) ce trimestre et baisse de 1,0 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il baisse de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Aveyron, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Aveyron					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 980	8 840	8 890	0,6	-1,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	3 020	3 030	3 040	0,3	0,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 810	5 830	5 880	0,9	1,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	17 800	17 700	17 810	0,6	0,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 130	1 060	1 040	-1,9	-8,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 750	1 750	1 750	0,0	0,0
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	20 680	20 520	20 600	0,4	-0,4
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	342	1 633	1 426	-12,7	317,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 548	1 003	794	-20,8	-48,7
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Aveyron, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	17 800	17 700	17 810	0,6	0,1
Moins de 25 ans	2 460	2 440	2 410	-1,2	-2,0
Entre 25 et 49 ans	10 150	10 100	10 220	1,2	0,7
50 ans et plus	5 200	5 160	5 180	0,4	-0,4
Ensemble de la catégorie A	8 980	8 840	8 890	0,6	-1,0
Moins de 25 ans	1 560	1 500	1 470	-2,0	-5,8
Entre 25 et 49 ans	4 800	4 780	4 840	1,3	0,8
50 ans et plus	2 610	2 550	2 580	1,2	-1,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Aveyron, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Aveyron					
Moins de 1 an	10 010	9 740	9 780	0,4	-2,3
Moins de 3 mois	4 100	3 730	3 990	7,0	-2,7
De 3 mois à moins de 6 mois	2 590	2 560	2 450	-4,3	-5,4
De 6 mois à moins de 12 mois	3 320	3 450	3 340	-3,2	0,6
Un an ou plus	7 790	7 970	8 030	0,8	3,1
De 1 an à moins de 2 ans	3 490	3 580	3 640	1,7	4,3
De 2 ans à moins de 3 ans	1 740	1 760	1 710	-2,8	-1,7
3 ans ou plus	2 560	2 620	2 670	1,9	4,3
Inscrits en catégories A, B, C	17 800	17 700	17 810	0,6	0,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	43,8 %	45,0 %	45,1 %	0,1 pt(s)	1,3 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Aveyron, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Aveyron					
Entrées en catégories A, B, C	1 730	2 470	3 010	21,9	74,0
Sorties de catégories A, B, C	1 680	2 490	2 910	16,9	73,2
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Gard au 1^{er} trimestre 2026

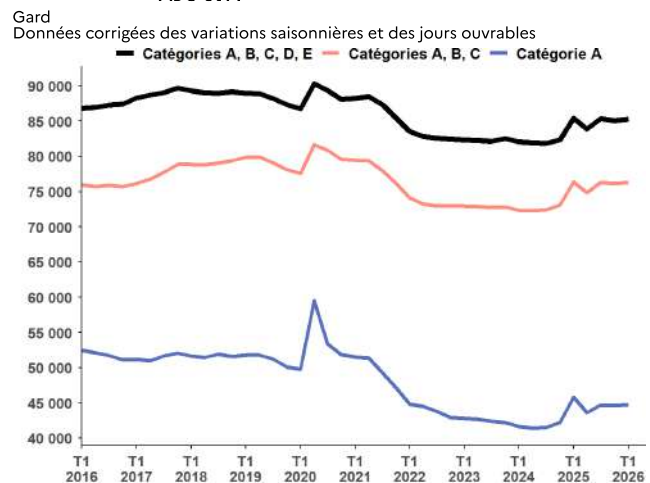
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans le Gard, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 85 300 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 5 615 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 10 868 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 76 290. Parmi eux, 44 740 sont sans emploi (catégorie A) et 31 540 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,3 % (+240) et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C reste stable (+90) sur le trimestre et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 0,3 % (+150) ce trimestre et baisse de 2,4 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il diminue de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Gard, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Gard					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	45 840	44 590	44 740	0,3	-2,4
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	10 860	11 280	11 320	0,4	4,2
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	19 640	20 330	20 230	-0,5	3,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	76 350	76 200	76 290	0,1	-0,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	3 840	3 700	3 800	2,7	-1,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	5 210	5 160	5 220	1,2	0,2
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	85 400	85 060	85 300	0,3	-0,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	137	4 486	5 615	25,2	3 998,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	13 807	13 400	10 868	-18,9	-21,3
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Gard, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	76 350	76 200	76 290	0,1	-0,1
Moins de 25 ans	11 650	11 210	11 000	-1,9	-5,6
Entre 25 et 49 ans	42 180	42 320	42 510	0,4	0,8
50 ans et plus	22 520	22 670	22 770	0,4	1,1
Ensemble de la catégorie A	45 840	44 590	44 740	0,3	-2,4
Moins de 25 ans	8 160	7 440	7 200	-3,2	-11,8
Entre 25 et 49 ans	24 220	23 880	24 090	0,9	-0,5
50 ans et plus	13 460	13 270	13 450	1,4	-0,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Gard, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Gard					
Moins de 1 an	42 480	39 680	39 260	-1,1	-7,6
Moins de 3 mois	17 330	14 510	14 970	3,2	-13,6
De 3 mois à moins de 6 mois	10 690	10 350	9 910	-4,3	-7,3
De 6 mois à moins de 12 mois	14 450	14 830	14 380	-3,0	-0,5
Un an ou plus	33 870	36 520	37 030	1,4	9,3
De 1 an à moins de 2 ans	14 210	16 100	16 600	3,1	16,8
De 2 ans à moins de 3 ans	7 090	7 190	7 080	-1,5	-0,1
3 ans ou plus	12 580	13 230	13 350	0,9	6,1
Inscrits en catégories A, B, C	76 350	76 200	76 290	0,1	-0,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	44,4 %	47,9 %	48,5 %	0,6 pt(s)	4,2 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Gard, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Gard					
Entrées en catégories A, B, C	7 590	10 480	12 790	22,0	68,5
Sorties de catégories A, B, C	6 320	10 800	12 020	11,3	90,2
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Haute-Garonne au 1^{er} trimestre 2026

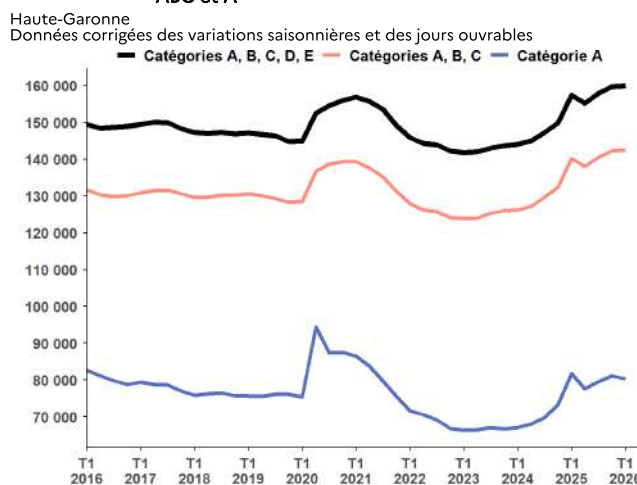
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, en Haute-Garonne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 160 030 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 6 502 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 13 054 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 142 530. Parmi eux, 80 250 sont sans emploi (catégorie A) et 62 290 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (+250) et augmente de 1,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C reste stable (+240) sur le trimestre et croît de 1,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 1,1 % (-880) ce trimestre et baisse de 1,8 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il baisse de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Haute-Garonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Haute-Garonne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	81 730	81 130	80 250	-1,1	-1,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	20 910	22 260	22 860	2,7	9,3
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	37 530	38 900	39 420	1,3	5,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	140 180	142 290	142 530	0,2	1,7
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	7 790	8 180	8 280	1,2	6,3
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	9 490	9 310	9 220	-1,0	-2,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	157 450	159 780	160 030	0,2	1,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	289	2 670	6 502	143,5	2 149,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	17 665	18 397	13 054	-29,0	-26,1
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Haute-Garonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	140 180	142 290	142 530	0,2	1,7
Moins de 25 ans	22 140	21 020	20 780	-1,1	-6,1
Entre 25 et 49 ans	86 620	89 030	89 530	0,6	3,4
50 ans et plus	31 420	32 230	32 230	0,0	2,6
Ensemble de la catégorie A	81 730	81 130	80 250	-1,1	-1,8
Moins de 25 ans	16 000	14 400	13 880	-3,6	-13,2
Entre 25 et 49 ans	48 770	49 480	49 300	-0,4	1,1
50 ans et plus	16 960	17 250	17 070	-1,0	0,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Haute-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Haute-Garonne					
Moins de 1 an	84 420	80 450	78 620	-2,3	-6,9
Moins de 3 mois	35 630	30 410	29 900	-1,7	-16,1
De 3 mois à moins de 6 mois	21 460	20 670	20 340	-1,6	-5,2
De 6 mois à moins de 12 mois	27 330	29 370	28 380	-3,4	3,8
Un an ou plus	55 750	61 830	63 920	3,4	14,7
De 1 an à moins de 2 ans	25 710	29 940	31 420	4,9	22,2
De 2 ans à moins de 3 ans	11 570	12 150	12 360	1,7	6,8
3 ans ou plus	18 470	19 740	20 130	2,0	9,0
Inscrits en catégories A, B, C	140 180	142 290	142 530	0,2	1,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	39,8 %	43,5 %	44,8 %	1,4 pt(s)	5,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Haute-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Haute-Garonne					
Entrées en catégories A, B, C	14 700	21 670	23 560	8,7	60,3
Sorties de catégories A, B, C	13 040	20 870	23 800	14,0	82,5
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Gers au 1^{er} trimestre 2026

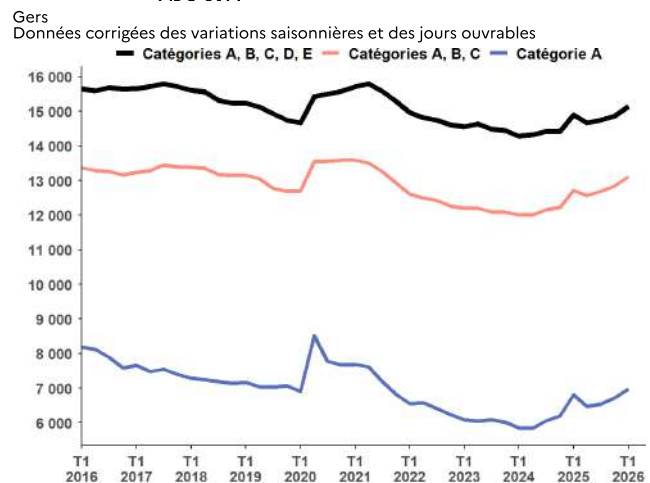
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans le Gers, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 15 140 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 837 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables) et 1 855 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 110. Parmi eux, 6 970 sont sans emploi (catégorie A) et 6 140 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 2,0 % (+290) et croît de 1,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 2,1 % (+270) sur le trimestre et croît de 3,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 3,7 % (+250) ce trimestre et croît de 2,3 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il diminue de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Gers, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Gers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	6 810	6 720	6 970	3,7	2,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 030	2 160	2 130	-1,4	4,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 870	3 960	4 010	1,3	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	12 710	12 840	13 110	2,1	3,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	760	730	760	4,1	0,0
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 420	1 270	1 270	0,0	-10,6
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	14 890	14 850	15 140	2,0	1,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	27	487	837	71,9	3 000,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	2 503	2 605	1 855	-28,8	-25,9
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Gers, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	12 710	12 840	13 110	2,1	3,1
Moins de 25 ans	1 720	1 660	1 680	1,2	-2,3
Entre 25 et 49 ans	6 740	6 850	7 000	2,2	3,9
50 ans et plus	4 250	4 330	4 430	2,3	4,2
Ensemble de la catégorie A	6 810	6 720	6 970	3,7	2,3
Moins de 25 ans	1 200	1 060	1 060	0,0	-11,7
Entre 25 et 49 ans	3 380	3 420	3 580	4,7	5,9
50 ans et plus	2 230	2 240	2 330	4,0	4,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Gers, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Gers					
Moins de 1 an	7 300	6 910	6 820	-1,3	-6,6
Moins de 3 mois	3 040	2 600	2 550	-1,9	-16,1
De 3 mois à moins de 6 mois	1 810	1 800	1 790	-0,6	-1,1
De 6 mois à moins de 12 mois	2 450	2 510	2 480	-1,2	1,2
Un an ou plus	5 410	5 930	6 280	5,9	16,1
De 1 an à moins de 2 ans	2 330	2 740	3 070	12,0	31,8
De 2 ans à moins de 3 ans	1 150	1 170	1 150	-1,7	0,0
3 ans ou plus	1 930	2 020	2 060	2,0	6,7
Inscrits en catégories A, B, C	12 710	12 840	13 110	2,1	3,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,6 %	46,2 %	47,9 %	1,7 pt(s)	5,3 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Gers, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Gers					
Entrées en catégories A, B, C	1 290	2 010	2 540	26,4	96,9
Sorties de catégories A, B, C	1 210	2 000	2 260	13,0	86,8
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l' Hérault au 1^{er} trimestre 2026

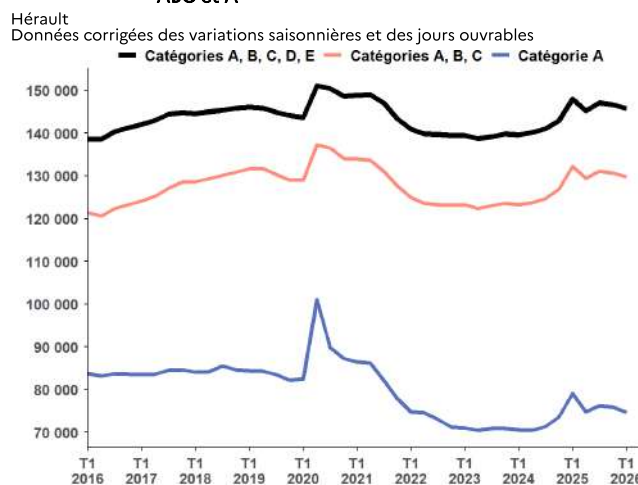
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans l' Hérault, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 145 770 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 11 803 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 12 505 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 129 780. Parmi eux, 74 710 sont sans emploi (catégorie A) et 55 070 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) baisse de 0,6 % (-860) et diminue de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 0,7 % (-900) sur le trimestre et diminue de 1,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 1,6 % (-1 220) ce trimestre et diminue de 5,5 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il diminue de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Hérault, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Hérault					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	79 080	75 930	74 710	-1,6	-5,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	20 340	20 980	21 120	0,7	3,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	32 740	33 770	33 950	0,5	3,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	132 170	130 680	129 780	-0,7	-1,8
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	7 180	7 210	7 320	1,5	1,9
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	8 690	8 750	8 670	-0,9	-0,2
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	148 030	146 630	145 770	-0,6	-1,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	525	9 667	11 803	22,1	2 148,2
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	19 120	15 193	12 505	-17,7	-34,6
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pouvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Hérault, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	132 170	130 680	129 780	-0,7	-1,8
Moins de 25 ans	20 700	19 360	19 160	-1,0	-7,4
Entre 25 et 49 ans	77 320	77 590	77 120	-0,6	-0,3
50 ans et plus	34 150	33 730	33 500	-0,7	-1,9
Ensemble de la catégorie A	79 080	75 930	74 710	-1,6	-5,5
Moins de 25 ans	14 760	12 920	12 540	-2,9	-15,0
Entre 25 et 49 ans	44 110	43 490	42 900	-1,4	-2,7
50 ans et plus	20 210	19 520	19 270	-1,3	-4,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Hérault, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Hérault					
Moins de 1 an	75 720	70 470	68 360	-3,0	-9,7
Moins de 3 mois	30 650	26 000	25 360	-2,5	-17,3
De 3 mois à moins de 6 mois	19 280	18 020	17 700	-1,8	-8,2
De 6 mois à moins de 12 mois	25 790	26 450	25 300	-4,3	-1,9
Un an ou plus	56 440	60 200	61 430	2,0	8,8
De 1 an à moins de 2 ans	25 280	28 160	29 000	3,0	14,7
De 2 ans à moins de 3 ans	12 000	12 090	12 290	1,7	2,4
3 ans ou plus	19 160	19 950	20 140	1,0	5,1
Inscrits en catégories A, B, C	132 170	130 680	129 780	-0,7	-1,8
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,7 %	46,1 %	47,3 %	1,3 pt(s)	4,6 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Hérault, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Hérault					
Entrées en catégories A, B, C	13 120	20 350	23 770	16,8	81,2
Sorties de catégories A, B, C	11 940	21 100	23 500	11,4	96,8
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Lot au 1^{er} trimestre 2026

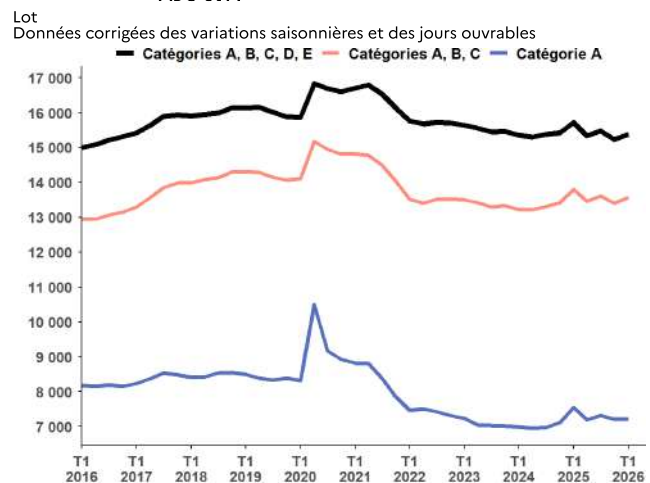
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans le Lot, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 15 380 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 507 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 641 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 560. Parmi eux, 7 210 sont sans emploi (catégorie A) et 6 350 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,0 % (+150) et baisse de 2,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,2 % (+160) sur le trimestre et diminue de 1,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable (+0) ce trimestre et baisse de 4,4 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il diminue de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Lot, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Lot					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	7 540	7 210	7 210	0,0	-4,4
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 380	2 380	2 420	1,7	1,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 880	3 820	3 930	2,9	1,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	13 800	13 400	13 560	1,2	-1,7
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	670	680	710	4,4	6,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 250	1 150	1 120	-2,6	-10,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	15 720	15 230	15 380	1,0	-2,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	18	1 641	1 507	-8,2	8 272,2
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 596	726	641	-11,7	-59,8
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions** évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Lot, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	13 800	13 400	13 560	1,2	-1,7
Moins de 25 ans	1 680	1 590	1 590	0,0	-5,4
Entre 25 et 49 ans	7 750	7 550	7 620	0,9	-1,7
50 ans et plus	4 380	4 250	4 350	2,4	-0,7
Ensemble de la catégorie A	7 540	7 210	7 210	0,0	-4,4
Moins de 25 ans	1 080	1 000	970	-3,0	-10,2
Entre 25 et 49 ans	4 110	3 940	3 890	-1,3	-5,4
50 ans et plus	2 350	2 270	2 350	3,5	0,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Lot, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Lot					
Moins de 1 an	7 560	6 890	7 010	1,7	-7,3
Moins de 3 mois	2 940	2 530	2 820	11,5	-4,1
De 3 mois à moins de 6 mois	1 950	1 790	1 720	-3,9	-11,8
De 6 mois à moins de 12 mois	2 670	2 570	2 470	-3,9	-7,5
Un an ou plus	6 240	6 510	6 550	0,6	5,0
De 1 an à moins de 2 ans	2 670	2 930	2 940	0,3	10,1
De 2 ans à moins de 3 ans	1 360	1 330	1 330	0,0	-2,2
3 ans ou plus	2 210	2 250	2 270	0,9	2,7
Inscrits en catégories A, B, C	13 800	13 400	13 560	1,2	-1,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	45,2 %	48,6 %	48,3 %	-0,3 pt(s)	3,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Lot, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Lot					
Entrées en catégories A, B, C	1 220	1 770	2 220	25,4	82,0
Sorties de catégories A, B, C	1 110	1 860	2 020	8,6	82,0
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Lozère au 1^{er} trimestre 2026

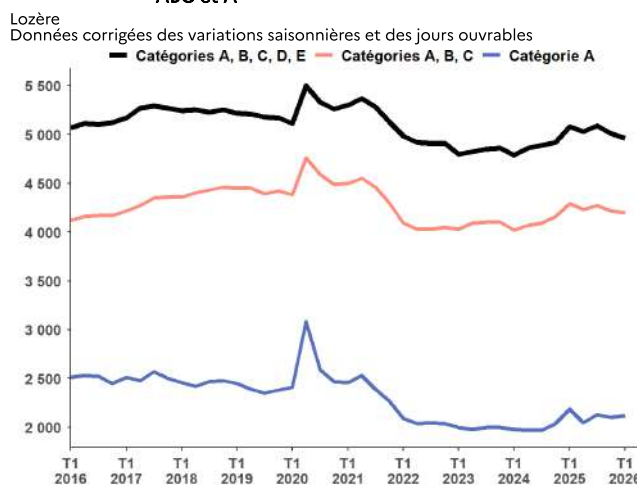
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, en Lozère, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 4 960 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 532 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 205 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 4 200. Parmi eux, 2 120 sont sans emploi (catégorie A) et 2 080 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) baisse de 1,0 % (-50) et diminue de 2,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 0,5 % (-20) sur le trimestre et diminue de 2,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,0 % (+20) ce trimestre et diminue de 3,2 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il baisse de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Lozère, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Lozère					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	2 190	2 100	2 120	1,0	-3,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	730	690	690	0,0	-5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 370	1 430	1 390	-2,8	1,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	4 290	4 220	4 200	-0,5	-2,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	290	250	240	-4,0	-17,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	500	540	520	-3,7	4,0
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	5 080	5 010	4 960	-1,0	-2,4
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	15	267	532	99,3	3 446,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	591	561	205	-63,5	-65,3
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Lozère, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	4 290	4 220	4 200	-0,5	-2,1
Moins de 25 ans	640	620	590	-4,8	-7,8
Entre 25 et 49 ans	2 500	2 420	2 410	-0,4	-3,6
50 ans et plus	1 160	1 190	1 200	0,8	3,4
Ensemble de la catégorie A	2 190	2 100	2 120	1,0	-3,2
Moins de 25 ans	390	360	340	-5,6	-12,8
Entre 25 et 49 ans	1 200	1 160	1 180	1,7	-1,7
50 ans et plus	590	590	610	3,4	3,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Lozère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Lozère					
Moins de 1 an	2 460	2 350	2 330	-0,9	-5,3
Moins de 3 mois	1 020	890	940	5,6	-7,8
De 3 mois à moins de 6 mois	620	630	580	-7,9	-6,5
De 6 mois à moins de 12 mois	820	830	810	-2,4	-1,2
Un an ou plus	1 830	1 870	1 870	0,0	2,2
De 1 an à moins de 2 ans	790	810	830	2,5	5,1
De 2 ans à moins de 3 ans	430	390	380	-2,6	-11,6
3 ans ou plus	620	670	660	-1,5	6,5
Inscrits en catégories A, B, C	4 290	4 220	4 200	-0,5	-2,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,7 %	44,3 %	44,5 %	0,2 pt(s)	1,9 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Lozère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Lozère					
Entrées en catégories A, B, C	470	560	740	32,1	57,4
Sorties de catégories A, B, C	410	620	710	14,5	73,2
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans les Hautes-Pyrénées au 1^{er} trimestre 2026

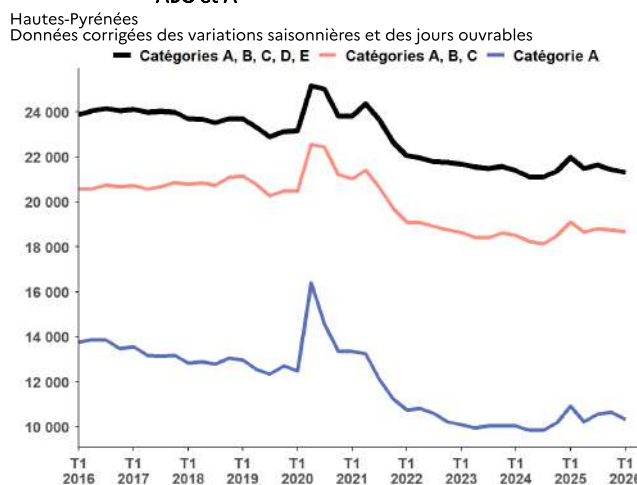
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans les Hautes-Pyrénées, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 21 330 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 405 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 967 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 18 680. Parmi eux, 10 330 sont sans emploi (catégorie A) et 8 360 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) baisse de 0,5 % (-100) et baisse de 3,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 0,3 % (-60) sur le trimestre et diminue de 2,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 2,8 % (-300) ce trimestre et baisse de 5,3 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il diminue de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail. Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	10 910	10 630	10 330	-2,8	-5,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 830	2 850	2 970	4,2	4,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 350	5 260	5 380	2,3	0,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	19 090	18 740	18 680	-0,3	-2,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 160	1 070	1 080	0,9	-6,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 720	1 620	1 560	-3,7	-9,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	21 980	21 430	21 330	-0,5	-3,0
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	659	1 891	2 405	27,2	264,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 892	1 522	967	-36,5	-48,9
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	19 090	18 740	18 680	-0,3	-2,1
Moins de 25 ans	2 730	2 580	2 480	-3,9	-9,2
Entre 25 et 49 ans	10 590	10 530	10 600	0,7	0,1
50 ans et plus	5 770	5 640	5 610	-0,5	-2,8
Ensemble de la catégorie A	10 910	10 630	10 330	-2,8	-5,3
Moins de 25 ans	1 890	1 690	1 560	-7,7	-17,5
Entre 25 et 49 ans	5 740	5 730	5 630	-1,7	-1,9
50 ans et plus	3 280	3 220	3 140	-2,5	-4,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Moins de 1 an	11 420	10 900	10 450	-4,1	-8,5
Moins de 3 mois	4 950	4 190	4 010	-4,3	-19,0
De 3 mois à moins de 6 mois	3 030	2 770	2 760	-0,4	-8,9
De 6 mois à moins de 12 mois	3 440	3 940	3 680	-6,6	7,0
Un an ou plus	7 670	7 850	8 230	4,8	7,3
De 1 an à moins de 2 ans	3 480	3 640	3 880	6,6	11,5
De 2 ans à moins de 3 ans	1 630	1 650	1 710	3,6	4,9
3 ans ou plus	2 570	2 560	2 640	3,1	2,7
Inscrits en catégories A, B, C	19 090	18 740	18 680	-0,3	-2,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	40,2 %	41,9 %	44,1 %	2,2 pt(s)	3,9 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Entrées en catégories A, B, C	2 230	3 140	3 900	24,2	74,9
Sorties de catégories A, B, C	2 270	3 460	4 190	21,1	84,6
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans les Pyrénées-Orientales au 1^{er} trimestre 2026

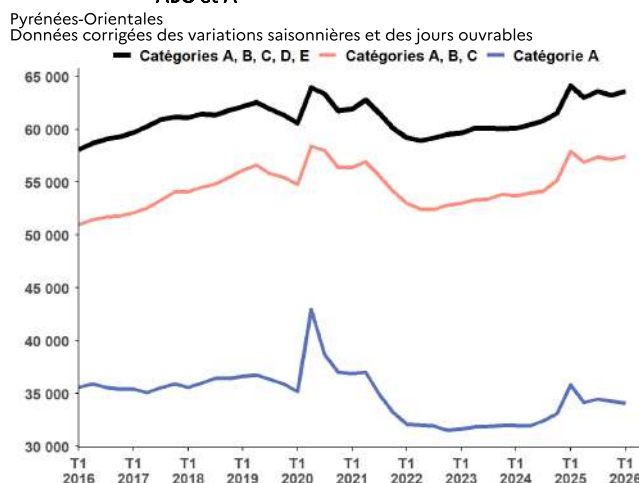
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans les Pyrénées-Orientales, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 63 590 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 5 626 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 7 796 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 57 440. Parmi eux, 34 050 sont sans emploi (catégorie A) et 23 390 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,5 % (+340) et diminue de 0,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,5 % (+280) sur le trimestre et baisse de 0,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 0,7 % (-240) ce trimestre et diminue de 5,0 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il diminue de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	35 830	34 290	34 050	-0,7	-5,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	7 700	7 930	8 170	3,0	6,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	14 390	14 950	15 220	1,8	5,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	57 930	57 160	57 440	0,5	-0,8
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	3 040	3 010	3 060	1,7	0,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	3 180	3 080	3 090	0,3	-2,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	64 150	63 250	63 590	0,5	-0,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	292	3 452	5 626	63,0	1 826,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	12 386	11 994	7 796	-35,0	-37,1
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	57 930	57 160	57 440	0,5	-0,8
Moins de 25 ans	9 290	8 130	7 990	-1,7	-14,0
Entre 25 et 49 ans	31 900	32 240	32 550	1,0	2,0
50 ans et plus	16 740	16 790	16 900	0,7	1,0
Ensemble de la catégorie A	35 830	34 290	34 050	-0,7	-5,0
Moins de 25 ans	6 750	5 450	5 230	-4,0	-22,5
Entre 25 et 49 ans	18 830	18 730	18 720	-0,1	-0,6
50 ans et plus	10 250	10 100	10 100	0,0	-1,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Moins de 1 an	32 850	29 720	29 050	-2,3	-11,6
Moins de 3 mois	13 560	10 750	10 970	2,0	-19,1
De 3 mois à moins de 6 mois	8 270	7 520	7 430	-1,2	-10,2
De 6 mois à moins de 12 mois	11 020	11 440	10 660	-6,8	-3,3
Un an ou plus	25 080	27 450	28 390	3,4	13,2
De 1 an à moins de 2 ans	10 980	12 560	13 330	6,1	21,4
De 2 ans à moins de 3 ans	5 330	5 740	5 820	1,4	9,2
3 ans ou plus	8 770	9 150	9 240	1,0	5,4
Inscrits en catégories A, B, C	57 930	57 160	57 440	0,5	-0,8
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	43,3 %	48,0 %	49,4 %	1,4 pt(s)	6,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Entrées en catégories A, B, C	5 670	9 060	13 130	44,9	131,6
Sorties de catégories A, B, C	5 230	9 750	12 360	26,8	136,3
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Tarn au 1^{er} trimestre 2026

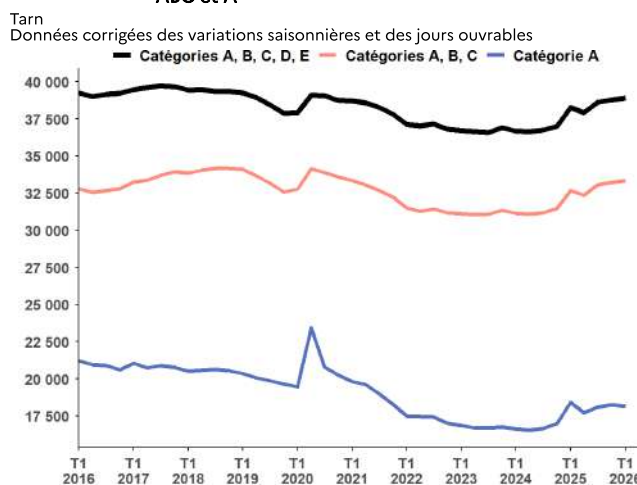
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans le Tarn, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 38 910 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 959 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 3 462 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 33 330. Parmi eux, 18 150 sont sans emploi (catégorie A) et 15 180 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,3 % (+130) et augmente de 1,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,3 % (+110) sur le trimestre et croît de 2,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 0,7 % (-120) ce trimestre et diminue de 1,5 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il diminue de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail. Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Tarn, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Tarn					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	18 420	18 270	18 150	-0,7	-1,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	5 200	5 450	5 540	1,7	6,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	9 070	9 500	9 640	1,5	6,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	32 690	33 220	33 330	0,3	2,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 160	2 220	2 280	2,7	5,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	3 410	3 340	3 300	-1,2	-3,2
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	38 270	38 780	38 910	0,3	1,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	76	1 041	1 959	88,2	2 477,6
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	4 796	4 502	3 462	-23,1	-27,8
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Tarn, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	32 690	33 220	33 330	0,3	2,0
Moins de 25 ans	5 130	4 910	4 870	-0,8	-5,1
Entre 25 et 49 ans	18 180	18 760	18 850	0,5	3,7
50 ans et plus	9 380	9 550	9 610	0,6	2,5
Ensemble de la catégorie A	18 420	18 270	18 150	-0,7	-1,5
Moins de 25 ans	3 530	3 190	3 130	-1,9	-11,3
Entre 25 et 49 ans	9 640	9 860	9 780	-0,8	1,5
50 ans et plus	5 250	5 230	5 240	0,2	-0,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Tarn, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Tarn					
Moins de 1 an	18 600	17 990	17 690	-1,7	-4,9
Moins de 3 mois	7 520	6 630	6 620	-0,2	-12,0
De 3 mois à moins de 6 mois	4 740	4 650	4 580	-1,5	-3,4
De 6 mois à moins de 12 mois	6 350	6 710	6 480	-3,4	2,0
Un an ou plus	14 090	15 240	15 640	2,6	11,0
De 1 an à moins de 2 ans	6 100	6 930	7 220	4,2	18,4
De 2 ans à moins de 3 ans	3 130	3 090	3 130	1,3	0,0
3 ans ou plus	4 860	5 220	5 290	1,3	8,8
Inscrits en catégories A, B, C	32 690	33 220	33 330	0,3	2,0
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	43,1 %	45,9 %	46,9 %	1,0 pt(s)	3,8 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Tarn, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Tarn					
Entrées en catégories A, B, C	3 220	4 550	5 050	11,0	56,8
Sorties de catégories A, B, C	2 980	4 500	5 000	11,1	67,8
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Tarn-et-Garonne au 1^{er} trimestre 2026

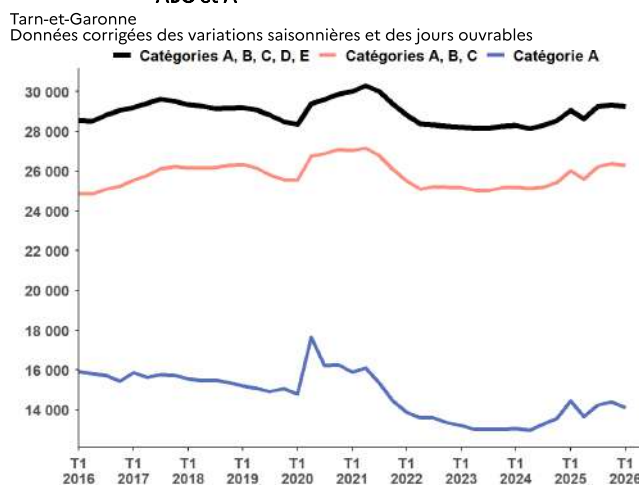
En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, dans le Tarn-et-Garonne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 29 240 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 188 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 629 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 26 290. Parmi eux, 14 100 sont sans emploi (catégorie A) et 12 180 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) baisse de 0,3 % (-90) et croît de 0,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 0,3 % (-80) sur le trimestre et croît de 1,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 2,0 % (-290) ce trimestre et baisse de 2,4 % sur un an.

En région Occitanie, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social reste stable (+220). Pour les catégories A, B, C il reste stable (+170). En catégorie A, il baisse de 0,8 % (-2 800) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 4).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.2).

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.4 de la publication régionale).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 4).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	14 440	14 390	14 100	-2,0	-2,4
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	3 780	4 050	4 100	1,2	8,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	7 790	7 940	8 080	1,8	3,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	26 010	26 370	26 290	-0,3	1,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 230	1 340	1 390	3,7	13,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 800	1 610	1 560	-3,1	-13,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	29 050	29 330	29 240	-0,3	0,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	119	986	1 188	20,5	898,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	2 699	2 177	1 629	-25,2	-39,6
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	342 950	334 520	331 720	-0,8	-3,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	87 600	91 050	92 440	1,5	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	154 030	158 750	160 330	1,0	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	31 950	32 130	32 670	1,7	2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 790	41 510	41 020	-1,2	-4,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	659 320	657 960	658 180	0,0	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 653	32 897	46 909	42,6	1 668,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 185	81 569	59 110	-27,5	-34,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	26 010	26 370	26 290	-0,3	1,1
Moins de 25 ans	3 820	3 860	3 780	-2,1	-1,0
Entre 25 et 49 ans	15 020	15 290	15 250	-0,3	1,5
50 ans et plus	7 180	7 220	7 260	0,6	1,1
Ensemble de la catégorie A	14 440	14 390	14 100	-2,0	-2,4
Moins de 25 ans	2 570	2 470	2 320	-6,1	-9,7
Entre 25 et 49 ans	7 990	8 070	7 950	-1,5	-0,5
50 ans et plus	3 870	3 860	3 830	-0,8	-1,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Moins de 1 an	14 190	13 660	13 440	-1,6	-5,3
Moins de 3 mois	5 500	4 990	4 980	-0,2	-9,5
De 3 mois à moins de 6 mois	3 650	3 520	3 490	-0,9	-4,4
De 6 mois à moins de 12 mois	5 040	5 140	4 980	-3,1	-1,2
Un an ou plus	11 820	12 710	12 840	1,0	8,6
De 1 an à moins de 2 ans	4 960	5 680	5 840	2,8	17,7
De 2 ans à moins de 3 ans	2 440	2 490	2 430	-2,4	-0,4
3 ans ou plus	4 430	4 550	4 580	0,7	3,4
Inscrits en catégories A, B, C	26 010	26 370	26 290	-0,3	1,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	45,4 %	48,2 %	48,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	584 580	584 320	584 490	0,0	-0,0
Un an ou plus	248 550	268 530	275 550	2,6	10,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	46,0 %	47,1 %	1,2 pt(s)	4,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %)	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trim. *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Entrées en catégories A, B, C	2 270	3 440	3 970	15,4	74,9
Sorties de catégories A, B, C	2 100	3 490	4 040	15,8	92,4
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	58 200	86 570	103 750	19,8	78,3
Sorties de catégories A, B, C	52 570	88 270	101 970	15,5	94,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).